



☎ 05.59.77.00.49
sirp-cescau@orange.fr

**BULLETIN D'INFORMATION
RENTREE 2022**

A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES

Chers parents,

Ce bulletin a pour fonction de vous donner quelques informations sur le fonctionnement des accueils organisés au sein du RPI, et de contractualiser les diverses inscriptions.

Vous pouvez également trouver toutes les informations utiles au fonctionnement sur notre site internet : www.rpi-pays-arthez.fr

Nous rappelons que ce site est tenu régulièrement à jour et qu'en cette période de crise sanitaire, il est notre moyen le plus direct de communication, sans mentionner la forte réduction de photocopies papier que nous avons pu réaliser cette année pour le respect de l'environnement.

Pour information voici les coordonnées téléphoniques des deux écoles :

CASTEIDE CAMI : 05.59.77.05.24

CESCAU : 05.59.77.01.43

Le 1er septembre prochain, c'est un prévisionnel de 110 enfants qui prendront le chemin des écoles. Les membres du SIRP, le personnel et l'équipe enseignante leur souhaitent de bonnes vacances et une bonne rentrée scolaire avec un peu d'avance !

INFOS DIVERSES

1) Portail Famille :

Depuis septembre 2021, vous utilisez le Portail Famille, accessible depuis votre ordinateur, tablette ou téléphone portable.

Ce Portail Famille vous permet de mieux gérer vos inscriptions Cantine et Garderie. Il permet aussi de mieux suivre vos facturations.

Nous vous conseillons de bien noter vos identifiants qui restent inchangés pour ceux déjà inscrits. Pour les nouveaux parents, notre secrétariat vous les communiquera dès que nous aurons enregistré votre enfant.

Pour les inscriptions cantine et garderie, il ne vous est plus demandé de remplir les fiches-papier, ces inscriptions se font dès à présent sur le Portail.

2) Cantine :

Les prix des repas et tout autre information vous seront communiqués via le site du RPI dès que nous en aurons connaissance.

3) Garderie :

L'inscription à la garderie se fera directement sur le Portail Famille. Nos agents sont chargés de vérifier que vous avez bien inscrit votre enfant. Si vous souhaitez le désinscrire, vous pourrez le faire directement par le biais du Portail.

Voici le tarif garderie applicable à la rentrée de septembre 22 :

- 1^{er} enfant = 1,10 € matin
1,40€ soir
- 2^{ème} enfant = 0,55 € matin
0,70€ soir
- 3^{ème} enfant = gratuit matin et soir

Horaires de la garderie :

Matin : 7h15-8h20

Soir : 16h10-18h30

Nous rappelons également que durant l'interclasse les écoles réouvrent leurs portes à **13h20 pour Cescau et 13h30 pour Casteide-Cami.**

Les enfants revenant en bus de l'école de Casteide-Cami, pourront bénéficier de la gratuité de la garderie **jusqu'à 16h45**, à condition qu'ils soient récupérés avant ; passé ce délai, la prestation sera facturée.

Conformément au Règlement Intérieur, tout dépassement de ces horaires sera facturé double.

3) Transport :

C'est le Conseil Régional (CR) qui a la compétence dans l'organisation du transport scolaire pour le RPI, il gère les inscriptions, l'organisation et la facturation.

Le circuit devrait rester à l'identique de cette année scolaire. S'il y a des changements, nous vous les communiquerons dès que possible.

Rappel des horaires :

Les matinées, le ramassage débute à 7h50.

Les soirs : ramassage au départ de Cescau à 16h10.

Tous les enfants prenant le bus devront présenter leur badge, c'est **obligatoire**. Ces badges sont délivrés par le Conseil Régional ; vous devez au préalable inscrire chaque enfant sur le site internet du Conseil Régional afin de déclencher l'envoi de ce badge.

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/>

Les enfants prenant le bus pour aller à l'école de Casteide-Cami depuis la garderie, et inversement le soir, devront passer par l'enceinte de l'école pour être récupérés sous la surveillance du personnel encadrant. **Ce service de transport d'école à école doit faire l'objet d'une inscription auprès du Conseil Régional (même adresse pré-citée).**

**Attention : Ce transport d'école à école est facturé par le Conseil Régional
Voir les nouvelles conditions tarifaires sur leur site Internet**

*Pour info : les inscriptions aux transports scolaires pour l'année 2022-2023 peuvent se faire à partir du mois de **juin 2022**. Les frais d'inscription sont offerts jusqu'au 20 juillet, après cette date, il vous en coûtera 15€.*

L'inscription en ligne est fortement recommandée.

Pour l'année 2022/2023 les frais du transport d'école à école s'élèvent à 30€ pour les ayant-droits, 195€ pour les non ayant-droits.

Les membres du SIRP souhaitent à tous les élèves du RPI de bonnes vacances
et une très bonne rentrée.

Restant à votre disposition,

Cordialement.

Le Bureau du SIRP en pays d'Arthez et sa Présidente

Marie-France Lecomte